

# Rennes (35). La Nature en Ville : l'association qui veut sauver les arbres de l'avenue Janvier.

Depuis 2015, dans le cadre du projet EuroRennes, la ville de Rennes projette d'abattre les charmes de l'avenue Jean Janvier. Rencontre avec Pascal Branchu, président de l'association [La Nature en Ville](#) qui s'oppose à l'abattage de ces arbres et nous explique pourquoi.

**Le projet EuroRennes quel est-il ?**

Selon [Wikipédia](#), il s'agit « d'un projet d'urbanisme et un futur quartier d'affaires [...] déclaré d'intérêt communautaire en avril 2009 ». Le site internet de l'entreprise [Territoires](#) en charge du projet, précise « avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse LGV1h25, le nouveau métro B et le développement du trafic TER, le projet EuroRennes doit répondre à la nécessité de renforcer ses capacités d'accueil et de fluidité du hub rennais ». D'ici 2027 il est prévu : 1 400 nouveaux logements, 125 000m<sup>2</sup> de bureaux, 9 500m<sup>2</sup> d'équipements publics et 30 000m<sup>2</sup> de commerces, loisirs et services.

Et les arbres dans tout ça ?

L'avenue

Janvier est la principale avenue descendant de la gare vers le centre-ville. Les charmes septuagénaires de cette avenue seraient

abattus en vue d'un aménagement de terrasses et d'un élargissement des trottoirs pour être remplacés par des plantations végétales « d'essences et de tailles variées » précise le panneau de chantier.

### **3**

#### **recours contentieux engagés.**

L'association La Nature en Ville a engagé 3 recours contentieux contre la ville de Rennes pour deux cas similaires à celui de l'avenue Janvier : l'abattage de 35 platanes avenue Fréville et celui de près de 300 arbres avenue Buttes-de-Coësmes. Dans ces trois cas, les délais d'affichage\* de deux mois sur site n'auraient pas été respectés malgré le signalement par quatre moyens et le référé en suspension déposé par La Nature en Ville. Selon l'association, le panneau avertissant de l'abattage des arbres de l'avenue Janvier aurait été planté le 18 octobre 2019 alors que 5 charmes auraient été abattus le 21 octobre.



Panneau de chantier avenue Jean Janvier.

L'association demande la remise en état de ces 5 arbres mais ne s'arrête pas là. En invoquant l'[article L350-3 du Code de l'Environnement](#), elle demande le maintien des 25 autres charmes.

**En dehors de cette loi, l'association met en avant l'importance de ces arbres pour la santé publique.**

Notamment concernant la pollution de l'air.

En effet, d'après des [expertises de l'ADEME](#) (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un arbre mature capterait 20kg de particules fines par an.

Selon l'[OMS](#) (Organisation Mondiale de la Santé), plus de 2 millions de décès prématurés peuvent chaque année être attribués aux effets de la pollution de l'air extérieur dans les villes et de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

Autre

question de santé publique, celle de la chaleur.

Il a été montré par une chercheuse de l'[Université Concordia](#) que « la présence d'un couvert arborescent important en zone urbaine peut abaisser considérablement la température des environs immédiats » et donc permettre de lutter contre les îlots de chaleur. Cet effet anti-chaleur serait optimal dès lors que la couverture végétale en hauteur atteindrait les 40 %, ce qui est le cas de l'avenue Janvier. Avec Hervé Quéno, directeur de recherches au CNRS (Université Rennes 2), Nature en Ville ont réalisés des tests à cet endroit précis comme en témoigne [ce reportage de France 3 Bretagne](#).

Par

ailleurs, l'évapotranspiration, c'est-à-dire la diffusion dans l'air de l'eau captée par les racines permet de lutter contre la sécheresse de l'air, sécheresse qui pourrait occasionner des gênes respiratoires et oculaires.

Outre

l'aménagement du quartier, l'un des arguments avancés en faveur de la coupe de ces arbres est relatif aux étourneaux. En effet, ces passereaux sont accusés de nuisances sonores et olfactives...

Pour Pascal Branchu, il s'agit là d'un faux problème. Les étourneaux sont des oiseaux migrateurs qui par conséquent ne séjournent à Rennes qu'un mois de l'année. Selon lui, ils seraient d'ailleurs venus s'installer avenue Janvier et dans le quartier Villejean suite à la coupe des peupliers d'Italie aux entrées des villes, entreprise il y a vingt ans. Enfin, l'odeur mise en cause seraient plus dû aux cadavres d'oiseaux retrouvés pris au piège des filets installés sur les arbres visant à les empêcher de s'y installer plutôt qu'à leurs déjections.



L'association La Nature en Ville organise régulièrement des ateliers d'artivisme pour protéger ces arbres.

**Une association forte de propositions.**

L'association propose de nombreuses solutions aux problèmes qu'elle met en lumière. Par exemple au sujet des étourneaux, elle préconise la taille douce des arbres ou encore la venue

d'un fauconnier car le haut-parleur diffusant le cri du geai (prédateur des étourneaux) n'est qu'une solution temporaire et la vue de rapaces pourrait quant à elle dissuader les passereaux de revenir dans ces arbres. L'association a également invité Thomas Brail, fondateur du [GNSA](#) (Groupe National de Surveillance des Arbres), qui en grim pant à un arbre lors d'une manifestation a réussi à monter un groupe de travail avec le ministère de l'Écologie, pour discuter avec plusieurs acteurs et élus du sort des arbres rennais, ces 26 et 27 février derniers.



Nichoir installé lors d'un atelier d'artivisme « J'adopte un arbre » avec le Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA).

Par ailleurs, la Nature en Ville organise de nombreux évènements (à retrouver dans notre [agenda](#) !) comme ce samedi dernier l'atelier d'artivisme, la projection à l'Arvor du film d'Énora Boutin sur l'agro-agriculture le 10 mars à 20h15, l'atelier potager avant et après la marche pour le climat du 14 mars « Plante ta patate et sème ta graine. Ou encore le café des possibles tous les lundis à 18h02 au café 1802 rue d'Antrain !

Vous pouvez consulter ces événements (et bien d'autres !) sur le site et la page [Facebook de l'association La Nature en Ville](#).

\* Références légales avancées par La Nature en Ville :

- [l'article R.424-15 du Code de l'Urbanisme](#)
- [l'article R.600-2 du Code l'Urbanisme](#)

---

# Eco-tree. La start-up qui permet d'investir dans la reforestation

*Vous souhaitez participer à la reforestation, devenir propriétaire d'arbre et en obtenir les bénéfices? C'est maintenant possible grâce à la start-up bretonne Eco-Tree. Participer à la reforestation devient désormais simple et accessible à tous.*

Fondé  
par cinq  
amis d'enfance, Eco-tree  
a émergé d'un constat alarmant: chaque jour dans le monde, ce  
sont  
plus de

3,4  
milliards  
de tonnes  
de CO2  
qui sont rejetés dans  
l'atmosphère. Leur  
solution pour lutter contre ce phénomène à  
l'échelle locale?  
Planter  
des arbres !

Basée  
à Guipavas, la  
start-up offre  
la possibilité aux particuliers, associations et entreprises  
de  
devenir propriétaire d'arbres pour compenser les  
émissions en CO2  
générées  
par  
leur mode  
de vie.

Mais  
ce n'est pas tout. Lorsque l'arbre devient assez  
grand pour être coupé,  
compter  
de 16 à... 91 ans, l'argent  
obtenu grâce  
à  
la vente du bois revient  
au propriétaire avec  
un rendement espéré à 2 % par an non  
garantis.  
Eco-tree  
s'occupe de tout : de la plantation à l'entretien en  
passant par la revente du



bois.

Un

investissement 100 %

vert.

Ce

concept, qui

existe dans

le domaine viticole où est possible de devenir propriétaire de champs de vigne, est inédit dans le domaine de la reforestation.

L'arbre à un rôle essentiel dans la biodiversité

et dans la qualité de l'air. En effet, en plus de produire de l'oxygène, il filtre l'air et ainsi améliore sa qualité. De

plus, il favorise l'émergence de la biodiversité en fournissant

abri, nourriture et protection à de nombreuses espèces d'oiseaux,

d'insectes, de petits mammifères, de champignons etc. Plantés à

grande échelle, les arbres permettent de lutter contre le dérèglement climatique en séquestrant du CO2. Ainsi, avec

Eco-Tree, il est possible de participer à son échelle à la reforestation de zones déboisées en France et en Bretagne :

pour 18 euros on peut devenir propriétaire de châtaigné dans la

forêt de Ploerdut et pour 24 euros, propriétaire de mélèzes dans

la forêt de Cleden Poher.

D'autres projets, nécessitant des dons financiers, viennent s'ajouter à l'activité de plantation d'arbres. Plusieurs financements participatifs ont été lancés et permettent aux particuliers, comme aux entreprises de soutenir Eco-Tree dans un inventaire naturaliste dans la forêt de Bourrus à Langoëlan

ou encore de financer le maintien et la restauration d'une zone humide dans la forêt de Mariaker.

Aujourd'hui, la Eco-Tree a planté plus de 263 000 arbres en France. Selon leur estimation, ces arbres auraient absorbé plus de 3 222 000kg de CO<sub>2</sub>.

Plus d'informations : <https://ecotree.fr/>

---

## **Suscínio : Morlaix sauvage, la randonnée urbaine**

Dans le cadre d'un projet d'initiative et de communication, trois étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature vous invitent à participer à une randonnée urbaine sur le thème de la nature en ville et notamment sur les « mauvaises herbes ». Le but de cette randonnée est de promouvoir la nature en ville. Les livrets de cette dernière seront disponibles à partir du vendredi 19 avril à l'office de tourisme.

Ce même jour aura lieu une animation avec les enfants de « la récré de Morlaix » sur le thème de la nature en ville afin de les sensibiliser à la biodiversité urbaine. Ce projet est réalisé en partenariat avec la mairie de Morlaix, l'office de tourisme et « la récré de Morlaix ».

---

# Un guide pour jardiner bio dans sa maison !

*Envie de vous lancer dans le jardinage, mais vous n'avez pas de balcon ni de jardin ? Découvrez la culture en intérieur, grâce au guide « Un potager bio dans ma maison ! »*

Avoir un potager au sein de son habitat...si l'idée aurait pu paraître saugrenue il y a quelques années, elle a fait du chemin depuis et commence à s'imposer. Ceci semble être le fruit de deux tendances : une volonté de se réapproprier et de faire attention à son alimentation, cultiver soi-même, favoriser le local et le « de saison », ainsi que le bio. Et inventer de nouvelles formes de culture, de mieux en mieux adaptées à l'environnement urbain. C'est dans cet esprit que le guide « Un potager bio dans ma maison » vient de paraître aux éditions Mama.

Il est possible et facile de cultiver des plantes alimentaires chez soi. Il existe des solutions pour tous les types d'espaces et de budgets, même les plus modestes. Ensemble, nous explorerons ce que peut être un potager dans la maison, comment et où l'installer, comment l'entretenir et qu'y faire pousser. », explique l'auteur, Léon-Hugo Bonte.

Il nous propose plusieurs types de jardins d'intérieurs : par exemple, un jardinet avec des plantes aromatiques exotiques en jardinière, des plantations de fleurs et plantes pour tisanes, ou encore un petit potager de fruits, fleurs, et légumes-feuilles. Il décrit aussi, avec des photos, les différents types de jardin qu'on peut trouver chez soi : microjardin design, tente de jardinage, salles de culture...Semis, lombricompost, aquaponie, hydroculture...toutes ces techniques,

et bien d'autres, sont abordées. Un chapitre entier est consacré à la présentation des différentes plantes qu'on peut accueillir dans son potager d'intérieur, avec des conseils de culture, de récolte, et d'utilisation en cuisine. Sans oublier, en fin d'ouvrage, des recettes !

Agrémenté de jolies photos, le guide « un potager bio dans ma maison » explique tout sur le jardinage intérieur. Vraiment très complet, il prodigue de nombreuses informations et conseils. A conseiller cependant aux initiés, ayant déjà un peu de pratique, même si les explications sont très claires.

---

## **Un financement participatif pour « des jardins qui chantent »**

*Jocelyne Calas, morbihannaise passionnée de nature, souhaite lancer son activité de « conseillère en restauration de la biodiversité », spécialisée dans le domaine des parcs et jardins. Elle lance pour cela un financement participatif.*

Animatrice de la page Facebook « Les acteurs de la biodiversité » qui regroupe plus de 6500 fans, Jocelyne Calas, installée à Josselin dans le Morbihan, s'apprête à se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle, toujours en lien avec la nature : devenir conseillère en restauration de la biodiversité, spécialisée dans le domaine des parcs et des jardins. Fascinée par la nature depuis sa petite enfance, ayant « douloureusement constaté la dégradation progressive puis empirique des milieux, les efforts d'adaptation de la faune face à la destruction de leurs habitats et le clivage entre l'homme et la nature s'étendre toujours davantage »,

elle travaille depuis maintenant trois ans sur le projet, et travaille au développement de ses connaissances.

Elle définit ainsi sa démarche : « Conception, restauration ou préservation : Après diagnostic je réalise une étude et vous présente un projet de création ou d'adaptation de vos espaces verts, tout en en tenant compte de vos souhaits et de vos besoins. Je vous guide dans sa réalisation et vous conseille pour une gestion respectueuse des rythmes biologiques et des besoins de la faune et de la flore ». Des explications que l'on peut retrouver sur la page du financement participatif qu'elle vient de lancer, en espérant récolter 5400 euros. Une somme qui pourra lui permettre notamment des logiciels spécialisés dans la conception assistée par ordinateur, suivre une formation spécifique et acquérir du matériel informatique. En contrepartie, le donateur pourra recevoir des livrets thématiques disponibles en version PDF pour limiter l'empreinte carbone liée à l'impression.

**Pour en savoir plus :**  
<https://fr.ulule.com/des-jardins-qui-chantent/>

[Page Facebook « Des jardins qui chantent »](#)

---

## **L'association RespectOcean a un nouveau site internet pour mettre ses actions en valeur**

*RespectOcean, le réseau des acteurs engagés pour un développement économique durable en faveur de la protection des océans, a un tout nouveau site internet, pour permettre*

## ***une navigation plus fluide.***

Initiée en 2013 par Raphaëla le Gouvello, l'association [RespectOcean](#) promeut une « **économie bleue plus durable** », c'est-à-dire une activité économique liée aux océans, aux mers et aux zones côtières respectueuse de l'environnement. L'association s'emploie à fédérer et représenter tous les acteurs qui s'engagent pour ce développement économique plus durable.

*« Il devient impératif de protéger, préserver et restaurer la santé des océans ».*

L'association agit sur plusieurs points et mène plusieurs actions, dont l'identification et la promotion des bonnes pratiques et innovations des membres de l'association, la co-rédaction, révision et acceptation d'une charte commune d'engagement de tous ses membres, un accompagnement de ces derniers dans leur cheminement vers un développement durable, par une mise en réseau, des actions de concertation ainsi que des conférences.

Pour mettre en valeur toutes ses actions et faire vivre et animer le réseau de [RespectOcean](#), l'association a un tout nouveau site internet. Mis en ligne le 22 janvier 2019, il a été entièrement refondu et modernisé afin de permettre une « **navigation plus fluide, ergonomique et repensée afin que le site soit lisible sur un grand nombre de plateformes** ».

Retrouvez-le [ICI](#).